

**PARTIES CONTRACTANTES À LA
CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL POUR L'INDUSTRIE SUISSE DES
PRODUITS EN BÉTON**

**Convention complémentaire pour 2025 à la CCT de l'industrie
suisse des produits en béton du 14 novembre 2024**

Olten, le 14 novembre 2024

Les parties contractantes conviennent pour le 1^{er} janvier 2025 de ce qui suit:

1. Adaptations générales et individuelles des salaires:

À partir du 1^{er} janvier 2025, une augmentation de salaire de 50 francs par mois est accordée à tous les travailleurs et travailleuses à plein temps soumis à la CCT (pour les employé-e-s à temps partiel, l'augmentation est proportionnelle à leur taux d'occupation). De plus, la masse salariale des employé-e-s soumis à la CCT sera en moyenne augmentée individuellement de 10 francs par mois.

2. Salaires minimums

À partir du 1^{er} janvier 2025, les salaires minimums sont adaptés comme suit:

travailleurs/-euses non qualifiés:	désormais CHF 4200; + CHF 50
travailleurs/-euses semi-qualifiés:	désormais CHF 4350; + CHF 50
travailleurs/-euses spécialisés:	désormais CHF 4550; + CHF 50
constructeurs/-trices d'éléments en béton préfabriqués avec CFC:	comme aujourd'hui CHF 4900; pas d'adaptation

3. Demande d'extension du champ d'application

Les parties contractantes demandent au Secrétariat d'État à l'économie (SECO) d'étendre le champ d'application des points 1 et 2 de la présente convention complémentaire, en complément de l'arrêté du Conseil fédéral du 28 mars 2024 étendant le champ d'application de la convention collective de travail pour l'industrie suisse des produits en béton.

**Les parties contractantes à la convention collective de travail de l'industrie
suisse des produits en béton:**

SwissBeton



Ueli Büchi
Président



Martin Weder
Directeur

**PARTIES CONTRACTANTES À LA
CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL POUR L'INDUSTRIE SUISSE DES
PRODUITS EN BÉTON**

Union des fabricants de produits en béton de Suisse romande




Lionel Proz
Président



Judith Grange
Secrétariat

Syndicat Unia



Vania Alleva
Présidente



Nico Lutz

Membre du comité directeur

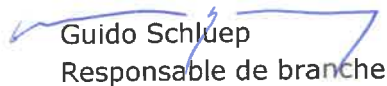


Chris Kelley
Coresponsable du
secteur Construction

Syndicat Syna



Michele Ayersa
Responsable de branche



Guido Schluep
Responsable de branche